



MAIRIE DE LA GRAVE - LA MEIJE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL2025-023
TRAVAUX DE RESERVOIR POUR LA DEFENSE- INCENDIE

Séance du : 12 mai 2025

Date de convocation : 05 mai 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le douze mai, à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, se réunit au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire,

Nombre de conseillers en exercice : 9

Présents ou représentés : 7

Présents : PIC Jean-Pierre, SIONNET Philippe, PIQUEMAL Michel, FAUST Alain,
FERRIER Stéphane, MATHON Sylvie, SIONNET Anthony

Pouvoir de : -

Absent : FERRIER Nathalie, ONOL LANG Per,

Secrétaire de séance élu : FAUST Alain

**OBJET : TRAVAUX DE RENOVATION ET DE SECURISATION DU RESEAU D'EAU POTABLE :
PHASE 3_ RESERVOIR ET RACCORDEMENT_ PARTIE « RESERVOIR POUR LA DEFENSE-
INCENDIE » _DEMANDE DE FSST**

Mr le Maire présente le projet de sécurisation du réseau d'alimentation en eau potable de toute la commune par la réfection de la conduite d'amenée de la source de Chas située en zone de glissement et qui subit fréquemment des casses. En parallèle la commune investit dans un nouveau réservoir pour la « défense- incendie ».

Le Conseil Municipal de la Commune de La Grave après délibération, décide :

- D'adopter le projet de travaux de sécurisation du réseau d'eau potable évalué à 1 588 983 € HT (détails du coût en annexe 1) ; phase 3 du projet évalué à 403 858.00 € dont 121 157.40 € pour le réservoir « défense- incendie ».
- Valide le plan de financement suivant :

Estimatif Global total du projet

1 588 983 € HT

Il ne sera retenu au titre du programme « FSST » que le chapitre B de la Phase 3 (exclusion des études et travaux sur canalisations), à savoir 276 458€ x 30% dédié à la sécurité incendie = 82 937.40€ - 5000€ subvention = 77 937.40€ x 30% FSST = **23 381.22€ attribuable au titre du FSST**

Estimatif Phase_3		403 858.00 €
« La construction d'un nouveau réservoir de 400m3 disposant d'une réserve incendie de 120m3 mobilisable pour l'ensemble de la commune et de 280m3 de consommation pour remplacer ceux du Chazelet et des Terrasses » 'page 14/25 Notice explicative Avant-projet).	120 m3 280m3	30% « réserve incendie » 70% « réserve eau potable »
Montant retenu au titre du FSST (exclusion des études et travaux sur canalisations)	276 458€ x 30%	82 937.40€
DEPARTEMENT DES HAUTES-ALPES (ou REGION SUD PACA)		5 000.00 €
Reste à financer		77 937.40€ €
FSST	30%	23 381.22€ €
AUTOFINANCEMENT		54 556,18 €
AUTOFINANCEMENT TOTAL PROJET		216 901,82 €

Il est procédé au vote de la délibération.

Pour : 7

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération adoptée à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le Maire
Jean-Pierre PIC

Le secrétaire de séance
Alain FAUST



Visé en Préfecture le :

Transmis le :

Affiché le :

Date de retrait de l'affichage :